

Compte-rendu

Assemblée de Quartier Neudorf du 5 janvier 2023 à la Maison Bleue

- Accueil par Jean-Pierre du comité de suivi de l'Assemblée de quartier (A.Q.).
Présentation de la Maison Bleue, de son programme de concerts par sa chargée de communication.
Invités de l'A.Q. : Hervé Polesi (adjoint délégué à coordination des élus référents de quartiers, à l'accueil, aux jardins familiaux) et Antoine Dubois, élu référent de Neudorf.

Ordre du jour : validation du précédent compte-rendu ; mots des élus ; temps d'échanges ; budget 2023 de l'assemblée ; point sur le comité de suivi ; calendrier des événements à venir.

Précédent compte-rendu validé bien que peu des habitants présents l'aient reçu.

Antoine de l'A.Q. fait remarquer que les temps de paroles ne figurent pas au précédent C.R. et que cela manque puisque de longues interventions y ont été résumées en quelques lignes.
Véronique de l'A.Q. rappelle que les temps de prise de parole sont censés être contrôlés.
Marie-Claire (comité de suivi de l'A.Q.), est en charge de ces temps.

Antoine Dubois (A.D.) : présentation de ses vœux et regrette que la Maire n'ait pu se rendre à l'A.Q. comme prévu en raison d'une fracture de la cheville. Il promet de faire son possible afin que la Maire puisse assister à une prochaine A.Q. malgré son planning très chargé. Il mentionne notamment que les élus sont présents pour écouter les participants à l'A.Q. notamment parce que les habitants ont une « expertise d'usage ». Il rappelle l'importance de la participation citoyenne.
Hervé Polesi (H.P.) : présentation de ses vœux. Annonce être accompagné par Marina Lafay, déléguée en charge de la mission des temps et Mme Zorn.

Question de l'A.Q. : Qu'est-ce que la mission des temps ?

Réponse de H Polesi. A Dubois donne l'exemple de bancs installés afin que les habitants se déplaçant à pied puissent s'y reposer lors de leurs trajets.

Questions de l'A.Q. :

- Est-il possible d'installer plus de poubelles dans les rues, par exemple rue de Ribeauvillé ?
- Quand les problèmes de qualité du macadam route du polygone seront-ils pris en compte car dangereux pour les cyclistes ?
- Les dépôts sauvages de déchets sont en augmentation. Peut-on verbaliser ?
- Route du Rhin, quel sera le devenir du site de l'ancien garage Opel ?
- Les noues enherbées entre la rue des Corps de Garde et la nouvelle « voie verte » servent de zones d'amusement à des conducteurs de divers véhicules motorisés.
Que faire ?

A Dubois parle de bons moments d'échanges, de la ZA de Neudorf, des terrains de sport, du parc du Kurgarten, du Ziegelwasser...

Réponses de A Dubois et H Polesi aux premières questions soulevées par l'A.Q.

A.D. Dépôts sauvages : les habitants peuvent les signaler sur = <https://signaler.strasbourg.eu/>
La mairie pourrait mettre en place un panneau de rappel à la loi sur ces emplacements.

H.P. : Beaucoup d'habitants ne connaissent pas le numéro d'appel pour l'enlèvement des encombrants. Il faudrait le faire connaître.

Une brigade écoenvironnementale est en action plus au nord de Strasbourg pour le moment.

Une caméra amovible de surveillance pourrait être installée à certains endroits en 2023/2024.

En réponse à une intervention de l'A.Q : non, les éboueurs n'ont ni le temps ni l'opportunité de signaler les dépôts sauvages.

Intervention A.Q. : Mettre plus de poubelles rue de Ribeauvillé au niveau du lycée Jean Monet car les élèves mangent souvent dehors et n'ont pas suffisamment de poubelles pour y mettre les déchets de leurs repas.

Réponses de A.D. au sujet du site de l'ancien garage Opel route du Rhin : pas de construction de logements prévue, il y a le souhait d'y garder une activité de commerce. L'arrière de ce terrain appartient au Port Autonome. Celui-ci pourrait vouloir s'en séparer, ou pas.

A.D au sujet de la « voie verte » rue des Corps de Garde : Il s'agit d'un projet mis en place avant 2022. La nouvelle municipalité y a apporté quelques changements dont les deux noues enherbées pour éponger les eaux de pluie de la route.

Intervention A.Q. : Cette « voie verte » permet enfin d'emprunter cette route de façon sécurisée pour les piétons et cyclistes mais les noues servent d'amusement à des conducteurs qui passent de la route aux noues puis à la voie verte en détruisant peu à peu l'asphalte de la route sur les bords des noues.

A.D. : la barrière en bois pourrait être prolongée sur la totalité de la longueur.

Intervention A.Q. : non car accès aux jardins familiaux de l'autre côté serait plus malaisé. Pourquoi ne pas enrocher pour empêcher les véhicules autres que les vélos de passer sur les noues ?

Questions A.Q.

Intervention A.Q. : Bien qu'interdit, des problèmes de 38 T rue de Rathsamhausen dont les passages ont fissuré des bâtiments surtout au début de la rue.

La piste cyclable pourrait-elle être prolongée sur toute la longueur de la rue puisqu'elle rendrait la rue plus étroite et rendrait ainsi le passage des gros camions impossible.

Intervention A.Q. : Une poubelle enlevée au croisement de la rue d'Erstein et de la route du Polygone. Pourquoi ? Des poubelles retirées aussi rue de Bâle ?

Intervention A.Q. : Est-il possible d'installer un composteur rue de Benfeld ?

Intervention A.Q. : Dépôt de petit mobilier avec mention « servez-vous ». C'est intéressant, du recyclage. Y a t'il un endroit possible où déposer ce genre d'objets ?

Intervention A.Q. : le courrier envoyé à la Maire au sujet de la place de l'Étoile à la suite de l'A.Q. du 10 novembre n'a toujours pas reçu de réponse.

Réponses de A.D :

Route du Polygone : il serait possible de prolonger la piste cyclable jusqu'au croisement rue de la Gravière.

Une piste cyclable est en projet sur la rue Léon Dacheux mais est en pause pour des raisons budgétaires. Une piste cyclable de l'avenue de Colmar vers le Schluthfeld aura la priorité.

Au sujet de la pétition en référence aux passages de 38t rue de Rathsamhausen, une réunion aura bientôt lieu. La poursuite de la piste cyclable jusqu'à l'Esplanade est à l'étude.

L'installation de composteurs se fait suite à une initiative citoyenne ou associative. Consulter le site « strasbourg.eu » et « Strasbourg ça pousse » pour plus d'informations.

Des bennes brunes pour récolter les bio-déchets (déchets verts et de viande, produits laitiers inclus) des habitants en vue de méthanisation seront installées au cours des deux années à venir. Ce service dépend de l'Eurométropole.

H.P. rappelle la possibilité de composter dans les jardins partagés ainsi que de contacter Compostra pour des conseils techniques.

A.D. au sujet du dépôt de petit mobilier : pas autorisé mais OK. À surveiller néanmoins pour éviter transformation en déchetterie.

A.D. au sujet du courrier à la Maire en référence à la place de l'Étoile : pas de réponse écrite prévue mais il était prévu que la Maire en parle directement à cette A.Q.

Intervention A.Q. sur l'eutrophisation du Ziegelwasser lequel a été tubé et enfoui entre la rue du Vieil Armand et l'avenue du Rhin.

A.D. Non, pas de construction prévue de places de parking sur cette portion enterrée du Ziegelwasser.

Intervention A.Q. sur la qualité de l'air à Strasbourg.

Maxime (territoires, ville) présente **les différents ateliers de quartier** :

Sauvegarde Intérêt public 92 avenue du Rhin ; Vert Neudorf pour organiser ensemble le ramassage de déchets ; Atelier mobilités au sujet de la cohabitation des usagers, des rues scolaires... Prochaine réunion le mardi 10 janvier Villa Rap ; Réinventons Ampère Musau, prochaine réunion lundi 9 à 14h au 40 rue de Wattwiller ; Atelier intergénérationnel sur les flux et circulation entre Neudorf, Bourse, parc de l'Étoile.

L'atelier 92 av. du Rhin est devenu une association et ne se trouvera donc plus sur cette liste.

Maxime précise que l'on peut s'inscrire sur les listes de diffusion des différents ateliers.

Interventions A.Q. au sujet de **la diffusion de l'information sur les A.Q. et les Ateliers d'A.Q. ?**

Se trouve notamment dans le magazine de la ville + sur « participer.strasbourg.eu »

Maxime : boîitage trop coûteux. 400 affiches imprimées pour cette A.Q ; affichage fait par un prestataire.

Interventions A.Q. : il faudrait poser les affiches dans les pharmacies et les supermarchés. Également, des panneaux d'expressions libres devraient être posés en hauteur pour communiquer sur les A.Q. Celui présent devant le collège Louise Weiss a disparu. De plus, les associations pourraient diffuser l'information de manière efficace, il faudrait les impliquer.

A.D. : Si le magazine de la ville est distribué trop tard, le signaler sur « signaler.strasbourg.eu ».

Budget de l'A.Q.

Invitée : Morgane Fleury (Direction de la Participation Citoyenne)

3000 euros en 2022, 4000 en 2023.

Il s'agit d'un budget de fonctionnement utilisable pour des événements festifs, des prospectus, T-shirts, consommables, pics à déchets, etc.

Les devis sont à trouver par l'A.Q., dont ses ateliers.

Les devis doivent être approuvés par l'A.Q., laquelle se réunit en gros tous les deux mois. Les devis approuvés par l'A.Q. sont ensuite transmis à Maxime pour accord dans un délai d'un mois.

La question des devis et du budget sera à l'ordre du jour de chaque A.Q. à partir de ce jour.

Les comptes sont clôturés le 10 décembre de chaque année. Il n'est pas possible de transférer les montants non utilisés d'une année sur l'autre. Ce qui n'est pas dépensé est donc perdu, comme indiqué lors de la dernière A.Q. de 2022.

En cas de doute sur la pertinence d'un devis, demander à Maxime.

Retour sur le budget 2022 qui aurait dû être utilisé pour un événement festif en lien avec les migrants de la place de l'Étoile puis en dernier recours pour acheter de la nourriture et des biens de première nécessité pour les migrants. Le délai trop court entre la dernière A.Q. et la date de clôture des comptes n'a pas permis d'aller jusqu'au bout de ce projet.

Comité de suivi de l'A.Q.

Ses tâches sont : l'organisation, trouver les lieux, les invités, approuver le compte-rendu, définir l'ordre du jour. Activités qui prennent à peu près 5 heures tous les deux mois.

Appel à candidature pour rejoindre le comité de suivi.

Maxime (territoire, ville) : **réunions et Assemblée à venir**

Dates des prochaines réunions au sujet du stationnement voitures à Neudorf.

31 janvier à 18h au foyer Charles Frey ; le 27 janvier à 18h à l'Artothèque, le 27 février à 18h à l'École Ampère.

Date de la prochaine réunion au sujet du projet Cube avenue du Rhin : au Vaisseau le 23 janvier.

Date envisagée pour la prochaine A.Q. : le 4 avril.